

Kobané ou le temps arrêté*

Edmond Bernus

« Autour de moi, on allait et venait comme avant la guerre. Rien n'avait donc changé. Si, tout a changé par le dedans. Ce qui trompe, c'est que le décor est le même. Le décor est le même, mais c'est une autre pièce qui s'y joue »

Julien Green, *Journal*, 11 octobre 1945, Paris, Seuil

Saisir les changements survenus dans un groupe humain au cours d'une période relativement longue est une expérience qui a été tentée récemment par plusieurs chercheurs. Ce sont, bien entendu, des chercheurs d'âge mûr, qui ont le privilège – ou l'infortune – de pouvoir jeter ainsi un regard lointain vers l'arrière.

J'ai, pour ma part, fait une première expérience de ce type en suivant, au Niger, un groupe nomade de 1967 jusqu'à aujourd'hui, soit pendant près de 25 ans. Il s'agissait d'une recherche approfondie d'une « tribu », en transposant chez les nomades les travaux jusqu'ici réalisés en milieu sédentaire, c'est-à-dire étudier l'homme et son espace chez des éleveurs qui n'ont pas un ancrage spatial sur des terres cultivées. Après une présence sur le terrain de quatorze mois, j'ai pu faire de brèves visites presque chaque année dans les campements et rester constamment en relation avec ce petit groupe. Mais un suivi n'est pas le retour de « l'enfant prodigue » : une observation presque ininterrompue ne donne pas le choc d'un retour après une longue absence.

Ces terrains ou ces terroirs revisités, comme on a pu les appeler, se sont souvent réalisés dans des pays où l'insécurité, une guerre civile ou un régime hostile aux étrangers, avaient longtemps interdit le terrain aux chercheurs. Le Tchad, la Guinée, par exemple, ont provoqué ce hiatus, ces années sabbatiques, qui ont été mises à profit par certains d'entre nous. Quelques expériences récentes, qui ont donné lieu à publication et qui parfois nous ont servi de points de comparaison, sont citées en bibliographie : il s'agit, bien entendu, d'une liste très incomplète glanée au fil de nos lectures.

* Ce texte inédit d'Edmond Bernus date de 1993. Nous remercions Jean-Pierre Raison et Philippe Gervais-Lambony, directeur du laboratoire Géotropiques de l'Université de Paris X-Nanterre, de nous avoir permis de le publier. Il fait suite à une mission de travail réalisée dans le cadre d'un projet SAAUF (ministère de la Coopération) conduit par le laboratoire Géotropiques et Jean-Pierre Raison qui avait convié E. Bernus à revisiter, près de 40 ans plus tard, le village de ses débuts de chercheur.

Mon expérience concernant le village malinké de Kobané doit être replacée parmi les travaux de même type cités en bibliographie. La période séparant mes deux visites couvre trente-huit ans : elle est supérieure à la plupart des autres cas – Marie-José Tubiana ou Claude Pairault ont attendu « seulement » trente ans pour revenir à la case-départ. Si, dans mon cas, la durée d'absence est plus longue, les travaux réalisés à l'amont et à l'aval, au cours des deux séjours qui constituent les maillons d'une chaîne interrompue, sont souvent plus légers que ceux dont nous avons fait état (de Claude Pairault en particulier). Au départ, il s'agissait pour moi d'un premier contact avec le terrain et l'Afrique en vue d'un Diplôme d'Études Supérieures après un séjour de quatre à cinq mois dans le village. À l'arrivée, il s'agissait d'un très bref retour de quelques jours. Mais qu'importe ! Une pareille chance était à saisir, avec l'aide de partenaires et de collaborateurs aussi dévoués qu'efficaces sans lesquels rien n'aurait été possible¹. Mais, dans ces conditions, il s'agit d'une analyse plus impressionniste que scientifique.

Trente-huit ans après, à la lumière des autres expériences, j'attendais le choc de ce retour. Or le choc, effectivement brutal, fut de retrouver un village inchangé : je repris immédiatement possession de « ma » case, que voulut bien me céder le chef de concession (*loutigui*), fils de celui qui m'avait logé en 1954-1955 : les paillotes groupées autour d'une cour étaient les mêmes, avec cases-habitation, cuisine, greniers, poulaillers, douchière, toilettes, etc. : seul un oranger avait été planté dans la cour. J'occupais la même case-amirale du chef de la même famille de griots, le même lit, d'où mon regard portait sur les bambous cuivrés par la fumée qui formaient une immense armature conique, attachée par des liens végétaux, pour porter la couverture de paille souvent refaite en saison sèche. Le lit trônait toujours sur une élévation du sol : près de la porte donnant sur la cour, au pied du lit, un espace aménagé recevait un vaste canari rempli d'eau ; seul un siège en terre, incrusté dans le mur, face au lit, avait disparu. Cette fois cependant l'ensemble de la concession ne m'avait pas été abandonné (loué ?) – c'était alors pour plusieurs mois – mais seulement la case du chef de famille, ce qui me valait de ne pas interrompre les activités domestiques de la famille. La cour, aujourd'hui, avait un accès ménagé entre deux paillotes, alors qu'autrefois « ma » case, vestibule classique, formait le passage obligé de l'accès à la cour.

Kobané, village malinké du Haut-Niger

La Haute-Guinée est une des régions originales de la Guinée qui se moule sur le Haut-Niger et ses affluents, Niandan, Milo, Tinkisso, Sankarani. C'est un pays de plateaux et de collines couverts de savanes arbustives, figés par le ciment de

1. Nous sommes infiniment reconnaissant au CEGAN de l'Université de Paris X-Nanterre, et à Jean-Pierre Raison, qui nous ont permis ce retour inespéré à Kobané dans le cadre du projet SAAUF financé par le ministère de la Coopération. Notre mission a été préparée par Adrienne Polomack, dont la compétence et la gentillesse ont rendu possible et efficace un très court séjour. Souleymane Keita, étudiant, avec lequel nous entretenions une correspondance ancienne, nous a accompagné à Kobané, village voisin de son Koumana natal : cela a permis à deux correspondants de devenir amis. Moussa Keita a été un actif et remarquable enquêteur qui nous a facilité la tâche et avec qui nous avons noué une solide amitié.

cuirasses et largement découpés par un réseau hydrographique actif qui ouvre de larges plaines alluviales aux prairies et à la riziculture. Savanes boisées, *bowé* stériles ponctués de termitières-champignons, petites forêts-galerie au long des cours d'eau secondaires, plaines élargies dans les vallées majeures, autant de « niches » variées aux écosystèmes complémentaires, sous un climat soudanien aux pluies annuelles allant de 1 321 (Siguiiri) à 1 535 (Kouroussa) et à 1 660 mm (Kankan).

La Haute-Guinée trouve aussi sa cohérence dans son peuplement malinké. La région entre Siguiiri et Bamako, limitée à l'est par le Sankarani, que l'on appelle parfois « Vieux-Habitants »², par opposition au terme Manding plus général qui s'applique à tout le pays malinké fut le berceau des principales tribus malinké : à partir de là, « elles firent leurs premières conquêtes qui devaient aboutir avec Soundjata (1230-1255) à la création du puissant Empire du Mali [...]. Les conquêtes de Soundjata entraînent les Malinké surtout vers l'ouest et le nord-ouest ; ils tournent pratiquement le dos au "Vieux Manding" [...]. Sur la fin de l'Empire, à partir du XV^e siècle, il y a un mouvement inverse sous la pression des Sonraï et des Touaregs. Les Malinké se replient vers le pays du Haut-Niger. C'est à cette époque qu'il faut placer l'occupation complète de la Haute-Guinée » [Djibril Tamir Niane, 1960, p. 40-53]. Les Keita en provenance de Kita s'installent dans la « province de Dioma » en chassant les Peuls-Wassoulouké. « C'est au bout de quatre générations que les Keita colonisent complètement le Dioma [...]. C'est seulement à la huitième génération après Soundjata que les Keita fondèrent le Hamana : c'est la région du Haut-Niger (rive gauche) en amont de Siguiiri limitée au sud par le Niandan, affluent du Niger. [...] En même temps que ces Keita venaient des tribus Kondé qui occupèrent la rive droite du Niandan. [...] D'autres tribus malinké, Traoré et Kamara, en nombre moins important, fondèrent quelques villages dispersés dans ces provinces en majorité peuplées de Keita et de Kondé ». À ce peuplement malinké, il faut ajouter les Maninka-Mory, marabouts et commerçants, installés dans la région de Kankan : Sarakollé d'origine, ayant adopté le langage des Malinké qui les avaient accueillis, ils se sont attachés à islamiser les Malinké réputés « païens ».

La Haute-Guinée, à la fin du siècle dernier, eut à souffrir des guerres de Samory et des campagnes coloniales qui suivirent. « On trouve de nombreuses ruines que signalent de loin les baobabs et les fromagers solitaires. La répartition de la population traduit l'occupation du pays par les Malinké ; les villages s'égrènent le long des rivières (Niger et affluents), les plus gros villages sont auprès des rivières aux larges vallées où la riziculture est possible » [*idem*, 1960, p. 50].

Dans ce contexte, la Haute-Guinée est devenue une des quatre « provinces » de la Guinée française qui a pour capitale Conakry : la plus éloignée de la mer et de la capitale, elle fut reliée par un chemin de fer qui a joint successivement Kouroussa et

2. Ce « Vieux-Manding » se trouve donc entre Siguiiri et Bamako, en aval de Kobané, avant la migration des Malinké vers le nord et leur retour en « Haute-Guinée ». La légende décrit l'arrivée des Malinké avec réalisme : les chefs des tribus remontaient le Niger en pirogue tandis que le gros des troupes longeait le fleuve (voir *Notes Africaines*, IFAN, octobre 1955, l'article de P. Humblot, p. III, note 1) – Balato, le premier village fondé, a un nom significatif, *Balatou* = Forêt du Salut » [Tamsir Niane, 1960, p. 47, note 1]. Nous n'avons pas retrouvé cette dernière référence dans les *Notes Africaines*.

Kankan. Ces deux villes, la seconde surtout qui s'affirma capitale régionale, connurent grâce au rail un développement qui échappa à Siguiri, le troisième chef-lieu de Cercle.

Kobané, dans cette région, qui fait partie du cercle de Kouroussa et du canton de Bassando, se trouve sur la rive gauche du Niger, le long de la route qui joint Kouroussa à Siguiri. Kobané est habité par des Traoré, comme le village de Dougoura, situé à une dizaine de kilomètres en direction de Siguiri, alors que Balato, sur la route de Kouroussa, est peuplé de Keita. Sur la rive droite opposée, les Béréte occupent Manfara et les Kourouma et les Keita le village de Koumana, proche du bac de la route de Kankan.

Les fondateurs de Kobané, deux demi-frères (même père mais mères différentes), sont venus de Balato. Ils ont suivi vers l'aval la rive gauche du Niger, ont franchi la petite rivière Koba, dont Kobané tire son nom, et se sont installés à Tombo. Aujourd'hui, on rencontre à cet emplacement, au bord de la forêt-galerie qui suit la Koba, des champs, un abri à claire-voie et à toit conique de paille pour l'époque des cultures et un baobab qui porte la marque d'une implantation ancienne. L'aîné demanda à son cadet d'aller chercher un emplacement un peu plus éloigné de Balato : celui-ci s'arrêta sur le site de l'actuel Kobané et il retourna prévenir son frère puis s'installa immédiatement avec sa famille alors que l'aîné envoya d'abord ses enfants et ne rejoignit son cadet que plus tard. Par la suite, ils prirent contact avec le village de Dougoura, en aval, et se mirent d'accord avec son chef (*doutigui*) pour fixer une limite entre les deux villages au lieu-dit Kurubonado.

Kobané immobile

Les formes visibles

— **Le village** dans sa structure, dans son organisation territoriale, n'a pas changé. Établi sur la terrasse qui borde la plaine inondable, Kobané, comme tous les villages malinké, s'est construit autour d'une place centrale avec un grand arbre pour pivot : cet arbre, *Ficus thonningii* Bl., *dubari* ou *dubalen* en malinké³, étale ses branchages en un grand parasol d'où tombent ses racines adventives comme des filins qui cherchent à jeter l'ancre.

Cette place centrale est coupée selon un axe nord-ouest-sud-est qui sépare les deux « clans » fondamentaux du village. Au sud-ouest Nounkéla, au nord-est Gnamasila qui rappellent la fondation du village par les deux demi-frères : Nunké, l'aîné, installé à l'ouest, Siné, qui porte le nom de sa mère, Gnama, à l'est. Les deux « clans » (*kabyla*) partagent spatialement le village à partir de la place centrale en deux quartiers distincts. La case actuellement occupée par le doyen d'âge est à l'emplacement de celle qui fut la première construite et où est né le premier enfant.

Chaque *kabyla* est divisé en lignages, *babon*, c'est-à-dire mère-maison, et possède son inscription dans l'espace villageois : Nounkéla se divise en quatre *babon*,

3. *Ficus thonningii* (Bl.), Moracées, *dubalen* d'après Malgras [1992, 102, p. 298-299], et *dubari* d'après nos informateurs de Kobané.

Gnamasila en trois. Chacun d'eux s'ouvre sur la place centrale par un vestibule, case de passage obligé pour pénétrer dans l'espace du lignage. Voici la liste des *kabyla* et des *babon* qui en font partie :

Kabyla	Babon
Nounkéla	Sandakaléa Fodé-Namoria Messoubouria Naréna
Gnamasila	Namandjouya Fodé-Moudouya Namoridjana

Seuls deux *babon* n'ont pas accès à la place centrale. Ce sont Naréna (Nounkéla) et Namandjouya (Gnamasila) (cf. le plan cavalier du village).

Sur la place centrale se tient chaque jour un petit marché où les femmes vendent les produits de leurs jardins. Sur la place ont lieu également les fêtes et de grands troncs ont été disposés autour pour que des spectateurs puissent prendre place : à l'extrémité de chacun d'eux, des rainures circulaires ont été creusées pour les cordes qui ont permis de les tracter jusque-là.

Cette organisation de l'espace en deux « quartiers », chacun d'eux divisé en quatre et trois « sous-quartiers », se perpétue au sein de ces deux « clans » et de ces sept « lignages » : l'extension de Kobané se fait ainsi dans ce cadre. L'aspect du village, nous l'avons, a si peu changé que j'ai retrouvé « ma » case, « ma » cour, qui bénéficiait seulement de l'ombre nouvelle d'un bel oranger qui m'était inconnu. La place centrale, les ruelles, les cours, semblaient fixées pour l'éternité ; le « vestibule » débouchant sur la cour centrale était toujours occupé par les forgerons. Toute cette architecture de terre avait été préservée : les murets joignant les cases rondes étaient souvent couverts des chapeaux de termitières-champignons pour les protéger de l'érosion. Cette architecture était aussi entretenue : en cette saison sèche de 1993, sur les places et à l'ombre des manguiers, des hommes, des jeunes garçons s'activaient à rassembler de la paille pour restaurer les toits ; dans les zones argileuses proches du village des hommes rassemblaient des briques de terre.

— **Le finage du village** était également inchangé. À l'intérieur du périmètre habité, on trouve encore de petites parcelles de tabac, ainsi que de petits jardins clos par des haies de bambous près des cases. Aux alentours du village, les femmes possèdent de petits champs, particulièrement le long de la plaine rizicole : là, des cultures irriguées variées, mais avec principalement des oignons, sont installées à l'abri de clôtures et autour de puits. « Les *naquo* sont des jardins situés sur le bord de la plaine inondée : on les cultive en saison sèche, lorsque l'eau s'est retirée. C'est le domaine des femmes, qui, au mois de décembre, retournent à la daba la terre encore humide. Les *naquo* sont contigus les uns aux autres et forment une longue frange le long du village. On y plante surtout des oignons, mais aussi des aubergines et de petites tomates. La culture est soignée et les pieds d'oignons

s'alignent en des rangées impeccables. Des puits y sont creusés : matin et soir les femmes viennent munies de Calebasses et elles arrosent à la volée leurs cultures [...]. La terre est soigneusement fumée : on y brûle le son du riz, on y apporte le fumier des animaux. Lorsque la pluie revient, les *naquo* sont inondés » [Bernus, 1956, p. 16]. Rien n'a changé en ce domaine. Au-delà de ces cultures féminines s'ouvre la grande plaine à riz inondé, fermée du côté du fleuve par un long bourrelet alluvial et ouverte en saison sèche.

Bordé par le fleuve et sa plaine, le finage villageois s'étend vers l'intérieur selon un schéma classique en auréoles. Ici, la disposition radio-concentrique du terroir cultivé « en sec » se trouve donc réduite de moitié : en somme, les auréoles ne sont plus ici qu'un arc-en-ciel.

Sur la terrasse qui s'étend depuis les abords du village jusqu'au pied des plateaux cuirassés, le « parc » reste présent. Bien que, en 1954-1955, la notion de « parc » n'ait pas encore acquis la notoriété qu'elle a connue depuis que Paul Péli-sier a célébré le parc à *Acacia albida*, le fameux *kad* des Sérér, la présence de grands *néré*, *Parkia biglobosa* (Benth.) avait été signalée dans cette zone périphérique du village : « la zone dégagée toute proche à l'ombre de grands *néré* » [*idem*, 1956, p. 16]. Dans ce secteur encore, le paysage reste stable.

Le terroir se divise toujours en deux secteurs. La plaine de rizières inondées entre le village et le Niger dont elle est séparée par un cordon alluvial, et qui est alimentée par un petit affluent, Koba, dont le village tire son nom. La plaine est partagée entre les deux clans issus des deux frères fondateurs : la limite se trouve dans l'axe qui partage le village en deux quartiers, c'est-à-dire que la partie sud-ouest, en amont, revient au clan Nounkéla et que, en aval, la partie nord-est, appartient à celui de Gnamasila et s'achève à la limite de la plaine fixée avec le chef du village de Dougoura, à l'arrivée des ancêtres fondateurs de Kobané.

Le second secteur comprend tous les champs de cultures pluviales qui s'étendent sur la terrasse proche du village, sur les plateaux et sur les pentes de ces surfaces tabulaires découpées par de petits ruisseaux. Ce secteur se distingue du précédent sur de nombreux points : à la différence des terres noires, lourdes et profondes, de la plaine, on rencontre des terres sableuses sur la terrasse, argilo-sableuses dans les légères dépressions des plateaux, gravillonnaires sur les talus ; les cultures ici se succèdent d'une année à l'autre sur une même parcelle que l'on abandonne ensuite à plusieurs années de jachère ; on défriche périodiquement de nouvelles parcelles en abattant et brûlant arbres et arbustes ; les champs des deux lignages sont dispersés dans les différents lieux d'implantation des cultures pluviales. Enfin, la variété des cultures en sec – fonio, riz pluvial, manioc, igname, maïs, arachides, etc. – s'oppose à la monoculture de la plaine inondée.

Ces champs plus ou moins éloignés du village exigent en saison culturale une présence permanente et par conséquent un habitat dispersé au cœur des secteurs les plus cultivés. En 1954-1955, pour réaliser une cartographie de l'ensemble du terroir de Kobané, j'ai été amené à visiter tous les « campements » lointains et à relever les noms qu'ils portaient. En 1993, je n'ai pu, faute de temps, que visiter le « campe-

ment » le plus proche du village, à Doulen, déjà signalé en 1954. Les noms de tous les campements alors relevés sont inchangés : Telikoni, Boo, Solifako, Sankerin, etc. Les champs se sont, bien sûr, déplacés, les « campements » également, mais à l'intérieur d'un même secteur.

Technique, élevage, chasse et pêche

Les outils aratoires n'ont pas changé. Les habitants de Kobané possèdent depuis longtemps, en plus de houes classiques dans toute l'Afrique, des charrues et des herses tractées par des bœufs de labour. C'est à partir de 1915 que ces outils ont été introduits dans les plaines rizicoles de Haute-Guinée [Barthe, 1951, p. 73-76] : le labour attelé est entré si profondément dans les mœurs que cet outillage est réparé et que herses et jougs sont fabriqués par les forgerons. De plus, les charrues sont utilisées non seulement dans la plaine, mais également dans les champs de cultures pluviales. Cette utilisation du bétail, si rare en Afrique, s'est poursuivie et développée au fil des ans, et n'a pas été interrompue par le temps des tracteurs sous Sékou Touré, avec les Brigades motorisées de production (BNP), puis les Fermes agro-pastorales d'arrondissement (FAPA)⁴. Par ailleurs, si les interventions motorisées utilisaient des engrais, aujourd'hui personne n'achète, pas même à crédit, engrais ou insecticides.

En 1954, on avait recensé 58 charrues et 23 herses. En 1962, Suret-Canale [1970, p. 380] signale que les charrues étaient au nombre de 107. En 1993, dans l'enquête sur 25 concessions (environ un quart), on trouve 37 charrues et 19 herses : on peut constater une augmentation régulière sans changements sensibles.

L'enquête sur le bétail donne des résultats comparables :

	1954 (total)	1993 (sondage au quart)
Bœufs de labour	109	62
Vaches	89	114
Taureaux	12	
Veaux	53	
Génisses	27	
Moutons	46	22

L'enquête de 1993 (sondage environ au quart), qui ne détaille pas les différents types de bovins, montre cependant une augmentation régulière du troupeau, peut-être plus dans le nombre de vaches que dans les bœufs de labour. L'utilisation de la charrue s'est poursuivie sans changements manifestes.

Le fusil, que possède presque chaque homme de Kobané pour la chasse, est un modèle inchangé depuis Samory. Il est fabriqué par les forgerons, les balles sont

4. La Ferme Agro-Pastorale d'Arrondissement (FAPA) au niveau de la sous-préfecture et la Ferme Agro-Communale (FAC) avaient pris en charge l'exploitation d'une partie de la plaine, sous le contrôle d'agronomes, en utilisant des engins mécaniques et des engrais.

fondues avec le plomb de batteries d'automobiles, la poudre est faite sur place. À l'heure où le marché des armes se développe dans toute l'Afrique, où les Kalachnikov se répandent, Kobané est resté fidèle au fusil du siècle dernier. La chasse reste une des grandes activités des jeunes gens restés au village en saison sèche. En groupe, accompagnés de chiens, armés de leurs fusils, ils mettent le feu à la brousse pour traquer le gibier ; ils posent également des pièges. Les prises sont variées : biches, lièvres, écureuils-fouisseurs, porc-épics, hérissons, oies sauvages, pintades, perdrix, boas...

La pêche est aussi une activité de morte-saison agricole sur le bord du Niger : les femmes tiennent à la surface de l'eau de grandes nasses cerclées vers lesquelles leurs compagnes chassent les poissons par jets de sable aux alentours de la nasse, alors que les hommes lancent l'épervier à partir de pirogues. C'est en fin de saison sèche que s'organisent de grandes pêches collectives de femmes autour des mares abandonnées par le fleuve où le poisson se trouve piégé.

Alimentation, jardinage, cueillette...

L'alimentation a conservé ses produits de base qui sont le riz et le manioc. Si ce dernier est la nourriture de base, le premier reste l'aliment de prestige, accompagné de viande de mouton, ou de poulet, à l'occasion des repas cérémoniels : pour honorer un hôte de marque et surtout pour les fêtes religieuses (naissance du Prophète, fin du Ramadan, etc.) ; le riz est conservé dans les greniers en vue des cérémonies à venir.

Les femmes vendent toujours les produits de leurs jardins (oignons, tomates, etc.) au petit marché qui se tient sur la place centrale ou sur les marchés hebdomadaires des villages voisins. Elles vendent aussi les produits de la cueillette, essentiellement du néré (*Parkia biglobosa*) et du karité (*Vitellaria paradoxa*), produits bruts (graines de néré) ou transformés (*soumbara*, beurre de karité). Les arbres dont les produits sont recherchés se trouvent aussi bien à proximité du village (dans le « parc à néré » par exemple) que dans les zones éloignées. La production des karité dispersés dans les champs revient au propriétaire du champ si le champ est cultivé ; par contre, elle tombe dans le domaine public si le champ est en jachère. Pour éviter des gaspillages, pour égaliser les chances, la date de l'ouverture des cueillettes est décidée par le conseil des sages. L'importance de ces cueillettes, le rôle capital de ces produits dans l'alimentation comme dans le commerce féminin, justifient cette discipline imposée⁵. Les manguiers qui se trouvent sur les places du village, le long de la route, près du cordon alluvial, constituent aussi un domaine public aux récoltes

5. Le beurre de karité est la principale source de graisse. Le lait de vache reste rare et est utilisé surtout pour accompagner le plat de fonio ou pour griller la viande. Le beurre de karité (*sétulu*, litt. « huile de karité ») est vendu sur les marchés : de 450 à 650 francs guinéens sur les marchés locaux, de 750 à 1 000 francs à Kankan. Les fruits du néré sont vendus, ainsi que les boules de *soumbara*, faites de graines fermentées et utilisées dans toutes les sauces : elles sont vendues entre 25 et 50 francs guinéens sur les marchés locaux et de 75 à 100 francs à Kankan (prix in Documentation PDRHG/CFDT, décembre 1991). Les mangues sont parfois vendues au marché de Kobané, comme dans ceux des villages voisins. Des manguiers sont plantés dans ce but. Des mangues sont parfois épluchées, dénoyautées, coupées et séchées : elles sont conservées comme aliment de soudure, cuites et mangées avec du poisson ou de la viande.

ouvertes aux femmes et aux enfants à date fixe, contrairement aux manguiers plantés dans les camps.

Autre permanence de la vie sociale : la pratique de la circoncision et de l'excision. En 1954-1955, j'avais observé la procession quotidienne des jeunes filles, en deux groupes séparés correspondant aux clans Nounkéla et Gnamasila. Elles portaient une longue jupe et une capuche noires, elles avaient la taille ceinte d'un tissu blanc, le torse luisant de beurre de karité, et tenaient dans la main droite une grande perche décorée. Pendant cette période de réclusion, elles se rendaient chaque jour au fleuve pour s'y baigner, dans ce vêtement de pénitentes, sous la conduite de vieilles femmes. Mon bref séjour de 1993, s'il ne m'a pas permis de revoir la procession, m'a donné l'occasion de montrer mes vieilles photos et d'avoir la certitude que l'excision était toujours pratiquée avec le même cérémonial.

En 1993, j'ai observé que les visiteurs et les interlocuteurs que je rencontrais parlaient rarement français. Les plus diserts étaient encore les anciens combattants qui aiment à vous faire savoir qu'ils ont vu Paris et ont séjourné à Fréjus. Les écoliers étaient les plus nombreux à lire et écrire le français.

Autre permanence dans la situation matrimoniale. En 1954-1955, on notait un taux de polygamie général de 1,53 (138 hommes mariés à 211 femmes). Dans l'enquête de 1993, le taux était de 1,48 (239 hommes mariés à 355 femmes).

En 1954 : monogames 68 %, polygames 32 %.

En 1993 : monogames 60 %, polygames 40 %.

Si le taux de polygamie n'a guère évolué, on constate cependant qu'en 1954 deux hommes avaient plus de six épouses, alors qu'en 1993 aucun homme n'a plus de quatre épouses. Ce détail ne met pas en cause la grande stabilité de la structure des ménages, qui se perpétue pour les mêmes causes. L'âge au mariage est différent selon les sexes : si les femmes se marient toujours très jeunes (vers 17 ou 18 ans), les hommes, pour leur premier mariage, se marient plus tard et à un âge qui varie en fonction des moyens de leurs parents ; de plus, ils continuent à se marier jusqu'à un âge avancé.

Cet aspect de la démographie est le seul pour lequel nous possédons des comparaisons chiffrées, avec, il est vrai, les données brutes de la population du village qui, elles, ont évolué sous le seul effet des trente-huit ans écoulés.

Kobané qui bouge

La population

Les chiffres que nous donnons s'étalent entre 1946 et 1991, c'est-à-dire sur quarante-cinq ans. Il faut signaler qu'ils sont issus de sources différentes et ont été recueillis selon des critères différents : recensement de l'époque coloniale (1946 et 1949), enquête démographique (1954) et recensements de l'administration guinéenne (1967 et 1991) :

Année	Habitants
1946	796
1949	848
1954	1 012
1967	1 029
1991	1 396 ¹

1. Dont 747 imposables.

Ces chiffres, qui font apparaître un accroissement régulier, sont difficilement comparables ; c'est pourquoi il semble inutile de donner des taux qui ne sont pas probants et tendraient à montrer une sous-estimation des derniers recensements.

Les mouvements migratoires étaient importants en 1954, comme le montrent les résultats de la mission démographique, mais il semble qu'ils se soient amplifiés et aient changé de nature.

En 1954, on comptait 129 absents depuis plus d'un mois, soit 12,7 % de la population totale. Voici le tableau donné par l'enquête (tab. 5, p. 16) : « Habitants de Kobané absents depuis plus d'un mois le jour du recensement » :

Lieux d'émigration	Âge des émigrés			
	– de 10 ans	10-19 ans	20 ans et +	Total
Villages du cercle de Kouroussa	29	10	8	47
Centres urbains de Kankan, Siguiri et Kouroussa	4	2	3	9
Côte-d'Ivoire	2	7	20	29
Soudan (Mali actuel)		5	7	12
Divers	6	2	24	32
Ensemble	41	26	62	129

En 1954, 36,4 % des absents se trouvaient dans les villages proches, 7 % dans les trois villes voisines : au total 43,4 % résidaient en Haute-Guinée, avec une majorité de jeunes et même de très jeunes. Dans les deux territoires voisins (Soudan et Côte-d'Ivoire) résidaient 31,8 % d'une population un peu plus âgée.

Si le recensement de 1954 était exhaustif, celui de 1993 est un sondage (environ au quart), concernant 25 grandes familles. En 1954, si on déterminait trois catégories d'âge chez les migrants – moins de 10 ans (31,8 %), 10 à 19 ans (20,2 %), 20 ans et plus (48 %) – on ne distinguait pas les sexes, ce qui laissait supposer que tous étaient des hommes.

En 1993, le questionnaire, qui distinguait les sexes et trois catégories de migrations, a relevé 108 migrants : les migrations saisonnières (moins de six mois)

concernaient 28 personnes (26 % des migrants sondés), celles de plus de six mois 27 personnes (25 %) et celles de longue durée, concernant ceux ou celles installés à l'extérieur sans retour prévisible, avec 53 personnes (49 %). Il est difficile d'apprécier l'importance globale des migrations en raison d'un sondage statistiquement pas très sûr : sans aucune garantie, on atteindrait 432 migrants, soit 31 % de l'ensemble de la population du village, ce qui représente une forte augmentation par rapport aux 12,7 % de 1954. Dans leurs enquêtes agricoles menées en 1960, Leynaud et Cissé [1978, p. 60-61] ont abouti au chiffre de 25 % d'émigrés pour l'ensemble de la Haute Vallée et de 28 % pour la seule zone rizicole : les mouvements migratoires semblent donc avoir largement progressé.

Historiquement, l'importance et l'augmentation de ces mouvements ont été favorisées dans la vallée par l'introduction de la culture attelée et par son succès grandissant. La charrue permet de faire dans la rizière en une heure le travail que le paysan fait en cinq à la *daba* : les attelages, qui peuvent être conduits par des enfants, libèrent les hommes de 20 à 40 ans [*idem*, p. 62].

Les mouvements migratoires ont aussi changé qualitativement, mais les comparaisons sont difficiles car, en 1954, les sexes n'étaient pas distingués. Avait-on pris en compte les femmes mariées ? Dans ce cas, elles se trouvaient comprises dans la catégorie de ceux et celles partis dans les villages voisins du cercle de Kouroussa. En 1993, 27 des 53 migrants de longue durée étaient des femmes mariées dans les villages voisins (soit un peu plus de la moitié des migrants de longue durée). Ces femmes disent toutes qu'elles ne reviendront à Kobané qu'en cas de divorce ou de veuvage. Ces départs, cependant, devraient être compensés par le mouvement inverse des épouses venues des villages voisins. Ce fait est en effet attesté dans l'enquête de 1954 : les femmes non nées au village sont majoritaires à partir de 15 ans, contrairement aux hommes, très rarement nés à l'extérieur dans toutes les tranches d'âge.

Les autres migrants – longue durée et plus de 6 mois – concernent des commerçants (surtout de tissus), des travailleurs spécialisés (chauffeurs, mécaniciens, menuisiers, tailleurs, etc.), ou des fonctionnaires ou salariés (militaires, gardes forestiers, employées de sociétés pétrolières).

Les migrations saisonnières, inférieures à six mois, qui concernent 28 personnes (soit 26 % des migrants interrogés) sont en grande majorité des mineurs (51 % des saisonniers) : ils se rendent surtout dans les mines d'or de la région de Siguiiri, et aussi dans celles de Kouroussa et de Kankan, et dans les mines de diamant de Kératine : trois jeunes filles de moins de 20 ans travaillaient dans les mines d'or.

En 1954, les mines du Bouré – région de Siguiiri – attiraient déjà des migrants [Robequain, 1934, p. 137-163] et pourtant l'enquête sur Kobané avait montré que les absents d'alors se trouvaient essentiellement dans le cercle de Kouroussa et dans les villes voisines (Kankan, Siguiiri et Kouroussa).

La migration, cependant, est une pratique ancienne, sous toutes ses formes. Le verbe malinké *nyafé*, qui signifie « aller de l'avant », que l'on traduit par « aller à l'aventure », se rapporte à tous les départs du village de courte ou longue durée.

Nous avons vu quatre lettres de migrants que des habitants du village avaient demandé à mon collaborateur de traduire, puis de les aider à y répondre. Toutes ces lettres, sauf la première qui mettait en cause une jeune fille partie sans prévenir son père, communiquaient des nouvelles, contenaient de l'argent et donnaient des instructions sur sa destination⁶.

Le village

Le village s'est étendu, mais plus en amont qu'en aval, plus vers le sud-ouest que vers le nord-est ; c'est dire que Nounkéla a plus progressé que Gnamasila : en effet, les terrains de ce dernier quartier sont plus limités, car « mités » par des excavations faites pour se procurer de l'argile, dont on fait les briques des constructions nouvelles. À l'extrémité sud-ouest du village, Nounkéla s'étend vers le parc à nérés, avec des « concessions » isolées, séparées du gros du village par des espaces nus ou de petits champs enclos.

L'habitat est resté inchangé, avec ses pluri-cases qui enferment une cour collective autour de laquelle se forme une grappe de petites cours domestiques, l'ensemble commandé par une case-vestibule. En 1954, une seule case avait un plan rectangulaire et un toit de tôle ; on en compte quatre en 1993. La transformation de la mosquée est le fait majeur : en 1954, c'était une belle et vaste construction circulaire couverte de paille, rappelant les belles habitations du Futa-Dialon ; aujourd'hui, c'est une vaste construction quadrangulaire au toit à quatre pans, couverte de tôle, avec un minaret surmonté d'un croissant.

Un autre changement se remarque sur les murs des cases, qui sont parfois colorés en ocre sur la partie supérieure, cerclée de noir, et qui gardent la couleur naturelle du revêtement en pisé à la base. On observe aussi des dessins sur les murs, ainsi que des inscriptions en diverses écritures. En français avec le nom du propriétaire des lieux (Bakary Traoré par exemple), le sigle R.P.G. (Rassemblement du Peuple de Guinée), parti d'opposition malinké d'Alpha Kondé. On note des inscriptions en arabe, mais plus encore en malinké, dont l'alphabet dit *n'ko* (« je dis »)⁷, devient l'écriture de toute une population répandue dans plusieurs États et qui parle la même langue véhiculaire, la langue commerciale de la plus grande partie de l'Afrique de l'Ouest.

6. La première lettre est écrite par une femme de Kobané qui habite Siguiri, où elle a accueilli sa nièce. Elle écrit à son frère, père de la jeune fille, pour lui demander s'il est vrai qu'il a autorisé sa fille venir travailler dans les mines d'or, ce qu'elle affirme à sa tante. Le père fait répondre par un message qu'il n'est pas d'accord ; puis il fait écrire une lettre où il dit : « si elle va dans la mine, elle n'est plus ma fille. La seconde lettre est d'un migrant qui donne des nouvelles à ses parents et envoie 3 000 francs guinéens, en partie pour acheter du pétrole pour permettre à son frère, écolier, d'apprendre ses leçons. La troisième est d'un mineur d'or de la région de Siguiri et est accompagnée de 2 000 francs guinéens à partager entre son épouse et ses parents. La quatrième est la lettre d'un migrant en ville, qui envoie de l'argent pour acheter des bœufs de labour. Dans cette lettre, il demande à son correspondant de ne pas prévenir de cet achat le chef de sa concession (*loutigui*), car c'est un signe d'une indépendance qui doit avoir l'accord de ce dernier.

7. L'alphabet *n'ko* a été inventé par Souleymane Kanté, originaire de Kankan : il comprend « 25 caractères, y compris 8 signes pour indiquer les voyelles nasales et les tons [.]. Kanté la considère [son écriture] comme un moyen d'unification des dialectes mandingues (comprenant le manenka, le bambara et le dyula) » [*L'Afrique et la lettre*, 1986, p. 20]. Aujourd'hui, cet alphabet est connu et utilisé : un journal bi-mensuel, *Le Réveil*, publié à Conakry, donne chaque semaine une double page en alphabet *n'ko*.

En 1954, il n'y avait pas d'école : celle-ci a été créée en 1962, avec une classe unique. En 1993, l'école comporte quatre classes, avec 41 élèves (dont 4 filles) et est dirigée par un instituteur qui officie dans une seule salle. Il semble cependant que certains instituteurs se rendent à Kobané sans enthousiasme, car ils sont seuls et le village est peu important. De ce fait, ils ne restent que peu de temps et cherchent à se faire nommer ailleurs. Depuis la rentrée de 1992, l'instituteur était parti pour Kouroussa pour y effectuer un stage en disant qu'il allait être remplacé : personne n'est venu. Fin février 1993, un nouvel instituteur est arrivé, mais il repart, se plaignant de n'être pas logé ; dix jours après, il revient, mais il préfère habiter Balato et venir chaque jour à Kobané. On note donc une école nouvelle, des élèves très studieux, mais des instituteurs instables qui font leurs quatre volontés comme ils n'auraient jamais osé le faire sous Sékou Touré. Le changement en 1993, c'est la pression du village pour une école stable avec des instituteurs plus motivés.

L'évolution de la grande famille s'apprécie dans le nombre de ménages, c'est-à-dire de cellules conjugales, monogames ou polygames, qui vivent par « concession ». L'enquête de 1993, concernant grossièrement le quart des familles, permet une comparaison avec les données de 1954 :

Nombre de ménages par « concession »

	1954			1993		
	Nombre	%		Nombre	%	
« concessions » à 1 ménage	8	19	69	27	34,2	88,6
« concessions » à 2 ménages	11	26,2		22	27,8	
« concessions » à 3 ménages	6	14,3		12	15,2	
« concessions » à 4 ménages	4	9,5		9	11,4	
« concessions » à 5 ménages	3	7,2		3	3,8	
« concessions » à 6 ménages et +	10	23,8		6	7,6	
Total	42	100		79	100	

On constate que le nombre des ménages par « concession » a diminué de 1954 à 1993. Le pourcentage des « concessions » comportant de 1 à 4 ménages est passé de 69 à 88,6 % en 1993. On observe donc un morcellement accéléré des grandes familles (*lou*) du fait que de nombreux ménages ont créé leur propre « concession » et souvent leur propre exploitation, comme le montre l'enquête de 1993. En 1962, Suret-Canale [1970, p. 380] parlait à propos de Kobané de « processus d'émiettement » : « le processus, dit-il, est aujourd'hui achevé ».

Ces chiffres sont confirmés par les enquêtes agricoles menées en 1960 dans la haute vallée du Niger et rapportées par Leynaud et Cissé (1978, p. 207).

Nombre de ménages sur 100 unités résidentielles

38,1 % des unités comportent un ménage
28,2 % des unités comportent deux ménages
12,4 % des unités comportent trois ménages
13,2 % des unités comportent quatre ménages
21,2 % des unités comportent cinq ménages ou plus.

« Ainsi, poursuivent ces auteurs, près de 40 % des familles se réduisent à la seule cellule conjugale. La famille restreinte est donc aussi répandue que la famille étendue dont le modèle le plus courant correspond au segment de lignage regroupant deux ou trois frères consanguins, ou un père gardant sous tutelle ses premiers fils mariés ». Ces résultats sont très comparables à ceux que nous donnons pour 1993 : les « unités résidentielles » ou les « concessions » qui regroupent de 1 à 4 ménages représentent de 69 à 88 % du total entre 1954 et 1993 à Kobané et 91,9 % pour l'ensemble des Malinké de la Haute Vallée en 1960.

Le finage

Si le finage connaît toujours cette division fondamentale entre la plaine de rizières inondées et les champs de cultures pluviales, on peut noter un certain nombre de changements. La plaine rizicole est séparée du fleuve par un cordon alluvial qui en 1954 était cultivé sur toute sa longueur. Les petites parcelles voyaient se succéder du riz pluvial, du fonio, du manioc, des arachides avant d'être abandonnées à une jachère de plusieurs années. En 1993, le cordon alluvial est totalement abandonné : il semble que les travaux effectués dans la plaine par les Sociétés d'État au temps de Sékou Touré aient creusé les rizières et rejeté sur le cordon des terres argileuses qui se sont transformées en béton de sol inculte.

Les champs situés dans un rayon de deux à quatre kilomètres autour du village sont accessibles facilement : le cultivateur rentre chez lui chaque soir et les récoltes sont engrangées dans les greniers du village qui se trouvent à l'intérieur de la « concession » familiale. À plus de six ou sept kilomètres du village, des cases sont construites sur les champs et les cultivateurs restent sur place pendant la période des travaux les plus exigeants. Les récoltes faites, ils regagnent le village et rapportent les récoltes à leur retour. Les hameaux que nous avons visités en 1993 étaient composés de cases et de greniers encerclant une cour : ils étaient faits de claies en bambous aux interstices plaqués d'argile. Autour des habitations, des arbres fruitiers, manguiers, goyaviers, grenadiers, corosoliers, citronniers et bananiers dans les bas-fonds ont été plantés. À proximité de l'enclos, les traces d'une mosquée s'inscrivent sur le sol en troncs de palmiers couchés figurant un rectangle prolongé à l'est par un petit carré représentant le *mirhab* pour l'homme qui conduit la prière : cet oratoire marque l'emprise d'une famille sur ce lieu. De l'autre côté de l'enclos, une quinzaine de solides piquets sont plantés dans le sol, pour attacher les vaches en saison des pluies et les faire stabuler la nuit tant que les récoltes ne sont pas faites.

Les récoltes sont engrangées dans les greniers et expédiées à Kobané au fur et à mesure des besoins : sur la tête, ou sur le porte-bagages des vélos, des hommes apportent manioc, riz ou fonio en suivant la piste qui joint l'ensemble des lieux-dits déjà cités et qui jouxtent le finage de Dougoura – Boo, Solifako, Telikolen, etc. – à Kobané. Certaines familles qui possèdent deux charrues en laissent une dans le hameau alors que l'autre ne quitte pas le village. Une mosquée a été construite pour l'ensemble de ces hameaux : une vraie mosquée et non pas seulement un tracé sur le sol.

Au total, il semble que les champs qui se trouvent à proximité du village, jusqu'à environ six kilomètres, sont moins nombreux que par le passé en raison de l'usure des sols ; par contre, les superficies cultivées dans les hameaux se sont largement étendues, d'où une présence permanente qui s'affirme beaucoup plus qu'autrefois.

Les exploitations ont été l'objet d'enquêtes par questionnaires en 1993 (sondage environ au quart) :

Nombre d'exploitations par concession

1 concession = 1 exploitation	80	79,2 %
1 concession = 2 exploitations	15	
1 concession = 3 exploitations	3	20,8 %
1 concession = 4 exploitations	3	
Total	101	100 %

Dans la grande majorité des cas, on constate une adéquation entre la concession et l'exploitation (79,2 %) : cela tend à prouver que de nombreux ménages ont quitté la grande famille pour constituer une cellule autonome tant dans l'habitat que dans la gestion du domaine agricole. « Il reste nombre de concessions habitées par plusieurs familles : mais les domaines cultivés par les « grandes familles » à titre collectif ont disparu » poursuit Suret-Canale [1970, p. 380].

Le nombre de champs par exploitation permet de faire une timide comparaison avec l'enquête de 1954, en n'oubliant pas qu'en 1993 il s'agit d'un sondage au quart.

Nombre de champs par exploitation (rizières inondées et cultures pluviales)

	1954	1993
1 champ	21	14
2 champs	14	68
3 champs	15	38
4 champs	14	8
5 champs	9	8
plus de 5 champs	9	–
Total	85	130

Si on ne tient pas compte de la superficie relative des différents types de champs, beaucoup plus grands autour des hameaux éloignés du village, on trouve qu'en 1954 chaque exploitation avait en moyenne 3,1 champs de rizières inondées et de cultures sèches, alors qu'en 1993 la moyenne était de 2,5. Le morcellement des familles s'est accompagné d'un morcellement des domaines et sans doute chaque ménage cultive des champs moins nombreux et moins vastes que ceux des champs collectifs⁸ restés sous l'autorité du patriarche. Il semble qu'il y ait un morcellement des champs de rizière inondée. Ces chiffres restent cependant très peu satisfaisants car ils montrent mal les relations entre les champs personnels des fils et frères qui travaillent encore sur le *foroba* familial. Ce chiffre brut de nombre de champs sans relations avec les superficies ne permet guère d'analyses.

La production agricole

« La répartition des cultures décrite par E. Bernus n'a pas varié » poursuit Suret-Canale [1970, p. 381], qui enquête à Kobané en 1962.

La production du riz⁹ a diminué dans la plaine. La crue du Niger a, d'une part, connu des baisses sensibles ces dernières années, alors que, d'autre part, l'arrivée et la distribution de l'eau dans la plaine est mal maîtrisée en raison d'un entretien insuffisant du petit barrage et des diguettes. Enfin, une mauvaise herbe nouvelle (*faraloyen*) nuit à la production du riz.

Dans les cultures pluviales, le riz semble en régression par rapport au manioc : on lui reproche d'avoir de faibles rendements et de vite épuiser les sols. Le riz reste, nous l'avons vu, la nourriture que l'on se doit de conserver non seulement pour nourrir sa famille mais surtout pour les fêtes carillonnées et les hôtes à honorer. Le manioc semble devenir la nourriture de base : manioc, riz, fonio semblent aujourd'hui constituer dans l'ordre le tiercé alimentaire, avec l'arachide et les oignons (culture féminine) comme numéros complémentaires.

Le manioc¹⁰ est souvent cultivé à la fois pour assurer la nourriture de la famille et pour dégager un surplus pour la commercialisation. Si le manioc, comme par le passé, s'inscrit dans le cycle des successions culturales, souvent après le riz et avant le fonio ou les arachides, il est aujourd'hui parfois cultivé pour lui-même dans des parcelles entourées de solides palissades. Il est parfois alors cultivé deux ans de suite seulement et non dans les successions culturales de six à sept ans : les rendements sont meilleurs et la jachère est moins longue car on ne va pas jusqu'à l'épuisement complet du sol. De tels champs, destinés à la commercialisation portent le nom de *séné-Dyoula*. Les arachides, comme le manioc, sont commercialisées.

8. Champ collectif familial : *foroba séné*.

9. En 1954, nous avons relevé les variétés suivantes de riz :

– riz inondé : Méréké, Bintoubala, Niandansira et Indochine (pour rizières profondes) ;
– riz pluvial : Dokosari, Fossa, Kindiaca.

10. Le manioc existe sous sa variété douce et sous sa variété amère. Le manioc amer possède de gros tubercules qui ne sont pas consommés par les animaux, car ils sont toxiques sans cuisson ; c'est pourquoi il n'est pas nécessaire d'enclôser les parcelles. Le manioc doux, lui, peut être consommé cru. L'un comme l'autre sont épluchés, trempés, séchés avant d'être stockés dans les greniers. Pour sa préparation, le manioc est pilé, cuit dans l'eau et servi avec une sauce au gombo à laquelle on joint du *soumbara*.

Les changements les plus importants semblent se manifester par le fait que le manioc tend à remplacer le riz à la fois comme base de l'alimentation et comme source de revenus monétaires. Le riz reste l'aliment noble indispensable qu'il faut avoir en réserve non seulement pour l'usage quotidien, mais surtout pour les fêtes religieuses et sociales qui quadrillent l'année et pour le jeûne du Ramadan, où le riz est privilégié avec des plats spéciaux comme la bouillie de maïs accommodée de miel.

L'artisanat et la consommation des biens

En 1954, sur toutes les places, dans bien des cours, des métiers à tisser étaient installés et des artisans, villageois n'appartenant pas à une « caste » spécialisée, tissaient de longues bandes de coton qu'ils assemblaient en pagnes ou en vêtements. En 1993, les métiers ont tous disparu et les tissus industriels d'importation ont remplacé ceux de fabrication locale. Les habitants de Kobané étaient d'autant mieux préparés à adopter ces nouveaux tissus que plusieurs habitants du village ont émigré dans les villes pour faire commerce de tissus et de pagnes. Le coton n'est donc plus guère cultivé, sauf, nous l'avons observé, dans le jardin de case de quelques vieilles femmes qui cardent et filent leur coton avec leur quenouille : le fil qu'elles produisent leur sert à coudre ou à réparer des vêtements.

À Kobané, les familles de griots sont toujours là mais parfois l'exercice de leur art a changé. Un jeune homme, revenu pour quelques semaines au village, faisait partie d'un « groupe » qui effectue des tournées dans toutes les villes de Guinée, au Mali et en Côte-d'Ivoire. Guitariste, il fait partie d'un orchestre de sept personnes toutes issues du cercle de Kouroussa : il est le seul originaire de Kobané. Le groupe se déplace en fonction de la demande dans une camionnette de location, se réunit pour répéter et enregistre en studio à Conakry.

Si les tisserands ont disparu, les forgerons, qui appartiennent par contre à des familles castées, ont continué et même diversifié leurs activités. Ils travaillent le métal et le bois : ils ont un atelier dans une case donnant accès à la place centrale du village et qui est un lieu de passage et d'échange de nouvelles. Non seulement ils réparent les houes, haches et autres outils de la tradition, mais les charrues, les herses, les vélos et les fusils ; non seulement ils réparent, mais ils fabriquent les houes, parfois des charrues et des herses et les fusils. L'enquête sur les biens possédés en 1993 (enquête au quart) a donné les résultats suivants :

charrues	37
herses	19
vélos	30
fusils	28
magnétophones	11
radios	10
montre ou réveil	8

Le vélo joue un rôle considérable pour se rendre à la ville, au marché et dans les campements de cultures. En Guinée, le vélo européen et le vélo chinois se font concurrence : ce dernier, plus rustique, plus lourd, mais aussi moins cher, se répand en ville mais n'a pas encore conquis les campagnes de Haute-Guinée.

Au total, le changement se situe dans la possession d'objets nouveaux, qui inondent aujourd'hui le marché – radios, magnétophones, réveils – sans doute dans l'augmentation du nombre de vélos, alors que les charrues sont présentes depuis 1915 et les fusils depuis bien plus longtemps encore. Le changement, dans ce domaine, existe mais reste modeste.

Les changements sous-jacents

Plus que les changements, ce sont les lentes évolutions qui semblent caractériser Kobané et sa population. Dans l'ordonnance du village, dans le paysage, dans la vie quotidienne, dans les activités des hommes et des femmes, il me semble retrouver les sensations, les visions d'il y a trente-huit ans. Comme alors, les interlocuteurs parlant français étaient principalement les anciens militaires, toujours désireux de raconter leurs aventures. Les anciens élèves qui, aujourd'hui, auraient pu les remplacer sont, dans leur grande majorité, partis chercher du travail en ville.

L'histoire récente du village explique en partie cet immobilisme. L'intervention d'organismes d'État – BMP (Brigade Motorisée de Production) et FAPA (Ferme Agro-Pastorale d'Arrondissement) – ont laissé un mauvais souvenir et une méfiance générale entoure toute intervention venue de l'extérieur.

La Haute-Guinée bénéficie actuellement d'un projet de développement rural qui s'appuie sur l'introduction du coton dans les villages. La CFDT est la Société qui a le plus de poids dans la région : une usine d'égrenage à Kankan, des équipes d'agronomes qui étudient l'impact du développement du coton dans les villages et la place du coton dans les calendriers agricoles ; des géographes de Paris X participent à cette action. Or, en 1985-86, des agents de la CFDT sont venus à Kobané, comme dans toute la région, faire des propositions : ils apportaient des graines et des engrais, conseillaient le paysan, suivaient la culture et achetaient la production sur place en défalquant le prix des entrants fournis par la Société. Le village de Kobané refusa ces propositions, sans doute en raison des souvenirs laissés par les Fermes d'État de Sékou Touré.

On constate donc une certaine méfiance pour toutes les initiatives nouvelles : j'en fis moi-même l'expérience. À mon arrivée à Kobané, je me rendis chez le doyen du village pour le saluer et lui expliquer la raison de ma venue. Mon séjour en 1953-1954 et mon retour trente-huit ans après me semblaient devoir susciter son intérêt sinon son enthousiasme. Or il me répondit qu'il avait compris ma demande et que le lendemain il me donnerait sa réponse après en avoir discuté avec le conseil des sages. Le lendemain, une délégation du conseil vint pour me dire que trop d'étrangers leur avaient rendu visite, sans que le village y ait trouvé un bénéfice ; en conséquence, on ne m'autorisait à rester que si je leur expliquais l'intérêt du village

à mes enquêtes. Bien embarrassé, je leur dis que je n'étais mandaté par aucune autorité officielle et que ma présence ne leur apporterait aucun résultat à court terme. On accepta finalement ma présence et mes questions et l'accueil de tous les habitants fut chaleureux, mais cette méfiance initiale montrait cette crainte des contacts avec l'inconnu.

Cet immobilisme tenait en grande partie à ce conseil des sages et à son doyen, qui appartenait à une des familles fondatrices du village. Le doyen, qui s'appuyait sur ce conseil de vieillards, chefs des principales familles, n'était pas porté aux innovations.

Lors de mon séjour, se sont manifestées diverses protestations qui montraient que dans certains cas le conseil des sages pouvait manifester avec l'ensemble du village son mécontentement sur l'inertie de l'administration ou contre des décisions qu'il jugeait mauvaises. Un mécontentement, par exemple, concernait l'école, la longue période sans enseignant, puis l'absentéisme des instituteurs successifs. Une autre protestation s'élevait contre le rattachement de Kobané à la sous-préfecture de Balato, village tout proche. Ce mécontentement venait du fait que le découpage administratif imposé ne correspondait pas au découpage traditionnel : Balato, sous-préfecture dont dépend Kobané, fait partie du canton de Basando, au sud du précédent. Et Kobané voudrait être rattaché aux villages de ce canton auxquels l'histoire le rattache.

Lors de mon bref séjour, le village était en ébullition sur la question de la nomination du chef de village (*douti*), dont la fonction est un peu d'être l'intermédiaire entre le village et l'administration. Le chef actuel avait été déposé par le conseil du village qui réunit tous les chefs de famille. On lui reprochait d'être trop proche du gouvernement et du parti du chef de l'État : on était proche d'élections, ne l'oublions pas, et la Haute-Guinée est dominée par un parti d'opposition, d'obédience malinké (le Rassemblement du Peuple de Guinée). Le conseil du village siégeait matin et soir et n'arrivait pas à se mettre d'accord : soit reprendre le chef déposé, soit en nommer un nouveau. Devant l'impasse, une délégation de Balato était venue proposer sa médiation. Sur ces querelles politiques se greffaient des rivalités entre les deux clans du village. Le chef sortant appartenait à Nounkéla comme ceux qui souhaitaient son retour ; ceux qui voulaient un nouveau chef, arguant que chaque lignage doit choisir en alternance le chef, appartenaient à Gnamasila.

D'autres polémiques montraient que les jeunes contestaient parfois les décisions du conseil des sages. Les jeunes souhaitaient une nouvelle organisation spatiale du village : un habitat construit autour de larges axes ; un desserrement des cases, la pénétration plus facile de véhicules vers le centre. C'était la remise en cause d'un schéma qui inscrivait sur le sol l'histoire du village et son organisation sociale. Les anciens ne voulaient pas détruire ce patrimoine fragile, les jeunes se faisaient du modernisme une idée liée au quadrillage des villes : leurs arguments prenaient d'autant plus de poids que les villages anciens sont toujours menacés d'incendies qui se propagent de toit en toit et de concession en concession. Kouroussa a brûlé, Koumana aussi et a été rebâti autour d'un plan en larges avenues. On a de proches exemples de catastrophes et de restaurations un peu tristes : la sécurité et l'accessi-

bilité exigent des ouvertures et des axes aux dépens des recoins cachés et des ruelles tortueuses. Est-ce des cheveux blancs qui me rejetaient dans la classe des sages ? Je savais les dangers du feu mais je ne souhaitais pas voir Kobané éventré et livré au cordeau de topographes anonymes. Je n'avais, par bonheur, pas voix au chapitre.

Conclusion

Après trente ans, Claude Pairault est revenu à Boum, au Tchad, sur les bords du lac Iro. Le village avait subi de profonds changements. En 1961, il y avait deux agglomérations distinctes ; en 1991, elles n'en formaient plus qu'une. Les types de construction s'étaient modifiés ; les habitudes vestimentaires, les pratiques alimentaires (introduction d'un alcool nouveau par les militaires) avaient changé. Des pêcheurs avaient envahi les bords du lac, des éleveurs et leurs troupeaux occupaient saisonnièrement la région et mettaient en péril les champs, une garnison militaire s'était installée. « Dépouillée, par des impératifs extérieurs, de ses façons traditionnelles de chasser, de pêcher, pratiquement interdite de culture au bord du lac, la population proprement indigène du canton [...] donne l'impression d'une réelle désorientation » [Pairault, 1992, p. 95].

Si les deux villages sont installés au bord de l'eau, vivent dans des milieux aux ressources assez variées, Kobané n'a pas connu de tels bouleversements. À Kobané, la culture attelée est pratiquée depuis plus de soixante-dix ans ; à Boum, la culture attelée, introduite il y a seulement dix ans, a tourné court. Et pourtant on sent aussi à Kobané une certaine inquiétude, certes feutrée, qui s'exprime surtout à l'occasion des problèmes posés par la gestion du village. La poursuite d'une agriculture vivrière inchangée, les migrations des jeunes ininterrompues donnent une impression d'un certain immobilisme. Le grand changement, ce fut l'introduction de la culture attelée : il n'y a guère eu d'innovations majeures depuis lors. Il semble cependant que certains regrettent le refus du coton, d'autres, tout en stigmatisant la politique autoritaire de Sékou Touré, les réquisitions imposées (récoltes, bétail), regrettent les prix fixes et stables des produits de base. On fustige le « grand méchant loup » tout en critiquant le laxisme des autorités actuelles. Il semble qu'il existe aujourd'hui une population prête à s'engager dans le développement du village si l'occasion lui en est donnée.

BIBLIOGRAPHIE

Quelques références aux « terroirs revisités »

- GESSIN M. [1989], « Youkounkoun revisité », *Journal des Africanistes*, vol. 59, n° 1-2, p. 163-183.
- HALLAIRE A. [1990], *Paysans montagnards du Nord-Cameroun. Les monts Mandara*, Paris, ORSTOM, 253 p.
- LERICOLLAIS A. [1989], « La mort des arbres à Sob », in *Tropiques. Lieux et liens*, Paris, ORSTOM, p. 187-197.
- LERICOLLAIS A. et MILLEVILLE P. [1993], « La jachère dans les systèmes agro-pastoraux sereer au Sénégal », in *La jachère en Afrique de l'Ouest*, Paris, ORSTOM, p. 133-145.
- LE ROY X. [1993], « Pratique de la jachère dans les terroirs senoufo du nord de la Côte-d'Ivoire », in *La jachère en Afrique de l'Ouest*, Paris, ORSTOM, p. 157-169.
- PAIRAULT C. [1992], « Boum après trente ans », Paris, *Afrique Contemporaine*, p. 88-96.
- PELTRE-WURTZ J. [1989], « Retour à Ambohiboanjo (plaine d'Antananarivo) », in *Tropiques. Lieux et liens*, Paris, ORSTOM, p. 88-99.
- PELTRE-WURTZ J. et STECK B. [1991], *Les charrues de la Bagoué. Gestion paysanne d'une opération cotonnière en Côte d'Ivoire*, Paris, ORSTOM, 303 p.
- TUBIANA M.J. [1989], « Tchad 1989 : les changements », *Journal des Africanistes*, vol. 59, n° 1-2, p. 185-200.

Bibliographie succincte autour de Kobané et de la Haute-Guinée

- BARTHE M. [1951], « Le labour attelé en Guinée française », *L'Agronomie tropicale*, vol. VI, n° 1-2, p. 73-76.
- BERNUS E. [1955], *Études agricoles et économiques de quatre villages de Guinée française. III. Vallée du Niger. Village de Kobané*, Mission Démographique de Guinée, Haut Commissariat de l'AOF, Service de la Statistique générale et Institut des Hautes Études de Dakar. Gouvernement de la Guinée Française. Service de la Statistique et de la Démographie, 40 p.
- BERNUS E. [1956], « Kobané, un village malinké du Haut Niger », Institut des Hautes Études de Dakar, Travaux du Département de Géographie, n° 5, et *Cahiers d'Outre-Mer*, juillet-septembre 1956, n° 35.
- BRUNET-MORET Y., CHAPERON P., LAMAGAS J.-P. et MOLINIER M. [1986], *Monographie Hydrologique du Fleuve Niger, tome I, Niger supérieur*, Paris, ORSTOM, Monographies hydrologiques, n° 8.
- DALBY D. (dir.) [1986], « Les nouveaux alphabets d'Afrique occidentale. L'alphabet manenka N'Ko », in *L'Afrique et la lettre*, Paris, Karthala, p. 20.
- GALLAIS J. [1959], « La riziculture de plaine en Haute-Guinée », *Annales de Géographie*, n° 367, p. 207-223.
- GRÉGOIRE J.-M. et GALES D. [1988], « Comparaison de l'état du couvert végétal entre 1975 et 1985 sur le bassin du Niger en Guinée », *L'Agronomie Tropicale*, n° 48-3, p. 177-184.
- LEYNAUD E. et CISSÉ Y. [1978], *Paysans malinké du Haut Niger*, Bamako, Imprimerie Populaire du Mali, 451 p.
- MALGRAS D. [1992], *Arbres et arbustes guérisseurs des savanes maliennes*, Paris, ACCT-Karthala, 478 p.
- OULARE M. et KOUYATÉ L. [1993], « Les systèmes fonciers traditionnels en Haute-Guinée : leur signification économique et sociale », in *Le foncier en Guinée, Mondes en développement*, Paris-Bruxelles, vol. 81, t. 21, p. 55-61.
- PÉLISSIER P. et ROUGERIE G. [1953], « Problèmes morphologiques dans le bassin de Siguiri », *Bulletin de l'IFAN*, t. XV, 1, p. 1-47.

ROBEQUAIN C. [1937], « Problèmes d'économie rurale en AOF », *Annales de Géographie*, p. 137-163.

SURET-CANALE J. [1970], *La République de Guinée*, Paris, Éditions Sociales, 432 p.

TAMSIR NIANE D. [1960], Mise en place des populations de la Haute-Guinée, *Recherches Africaines. Études Guinéennes* (nouvelle série), n° 2, p. 40-53.